

# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 29 mars 2012

AÉDIROUM  
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

## Personnes présentes

- Geneviève HARVEY, président d'assemblée
- Yan BERTRAND, secrétaire
- Étudiants au baccalauréat en informatique :
  - Cynthia BEAUCHEMIN
  - Emmanuel BENGIO
  - Damien BERTHOLET
  - Louis-Philippe BLAIS
  - Olivier BRASSARD
  - Boris GÉLINAS CLAIN
  - Julien DAOUST
  - Pierre DESCHÊNES
  - Jean-Cristoph DURY
  - Jean-Marc HÉBERT
  - Éric LARSEN
  - Sébastien LAVOIE-COURCHESNE
  - Kim-Sang LY
  - Stéphane MARCOUILLER
  - David MILAENEN
  - Frédéric MIRON
  - Édouard-Gabriel OLTEANU
  - Jean-Philippe RAYMOND
  - Diego SABY
  - Félix THÉROUX
  - François THIBAULT
  - Dong-Pivoine VAN
  - Pierre-Luc VAUDRY
  - Denis VILLENEUVE
  - David WOLSTENHOLME
- Étudiants au baccalauréat bidisciplinaire mathématiques-informatique :
  - Charles DESHARNAIS
  - Frédérique DION-DUFOURD
  - Léonard FRACHET
  - Étienne GERVAIS
  - Marc-Élie LAPOINTE
  - Robin MILOSZ
  - Marc-Olivier RICARD
  - Renaud SÉNÉCAL
  - Alexandre SAINT-LOUIS-FORTIER
- Étudiants à la majeure en informatique :
  - Chantal-Hélène DRAPEAU
  - Julien THOMAS-DE-CARDAILLAC
- Étudiants à la maîtrise :
  - Mohamed ZAKI AHADRI
  - Simon ARAME
  - Patrick BARIL-ROBICHAUD
  - Arnaud BERGERON
  - Amel CHAARI
  - Olivier COUTU
  - Souhaïla EL FILALI
  - Heinz FIEDLER-STRAUBHAAR
  - Fabrizio GOTTI
  - François LAMIRANDE
  - Philippe LAMONTAGNE
  - Rébecca LAPOINTE
  - Lise REBOUT
- Étudiants au doctorat :
  - Omar BENOMAR
  - Michael BLONDIN
  - Nicolas BOULANGER-LEWANSDOWSKI
  - Michaël PIERRE CADILHAC
  - Housseem EDDINE DRIDI
  - Martin FAUNES CARVALLO
  - Dorian GOMEZ
  - Paul-Virak KHUONG
  - Adrien LEMAÎTRE
  - Mohamed MOUINE
  - Rafik RHOUMA
  - Leonhard BENNO SALWEY
  - Alessandro SORDONI
  - Dave TOUCHETTE
  - Mohamed YESSINE YENGUI
- Observateurs :
  - Jule MENCJET
  - Jean-Philippe GAGNÉ
  - Adrien TOUTANT

## Ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Retour sur la semaine
4. Mandat de grève
5. CLASSE
6. FAÉCUM
7. Négociations
8. Varia

# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 29 mars 2012

AÉDIROUM  
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

---

9. Fermeture

## 0 Ouverture

Le quorum, fixé à 10% du nombre des membres en informatique et recherche opérationnelle (IRO), soit 36 membres, est constaté à 14h15.

**L'assemblée est ouverte.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Philippe Lamontagne demande s'il y a des observateurs : Adrien Toutant, Jules Manciet, Jean-Philippe Gagné. Michaël Cadilhac **propose** d'accepter les observateurs dans l'assemblée. Chantal Hélène Drapeau **appuie**.

**Les observateurs sont admis à l'unanimité.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Paul-Virak Khuong **propose** Geneviève Harvey comme présidente d'assemblée et Yan Bertrand comme secrétaire d'assemblée.

Geneviève Harvey et Yan Bertrand acceptent.

Jean-Cristoph Dury **appuie**.

**Geneviève Harvey et Yan Bertrand sont élus comme président et secrétaire d'assemblée.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Michaël Cadilhac demande une présentation du président et du secrétaire

Geneviève Harvey mentionne qu'elle est CVE et externe de son association de réadaptation.

Yan Bertrand mentionne qu'il est l'externe de son association de physique.

## 1 Adoption de l'ordre du jour

Michael Blondin **propose** l'ordre du jour.

Marc-Olivier Ricard **appuie**.

**Adoption de l'ordre du jour**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 2 Retour sur la semaine

Philippe Lamontagne fait un retour sur les piquets de grève. Les étudiant(e)s ne se présentent pas et pas beaucoup de professeurs non plus. Besoin de piqueteurs le matin, présence d'un doodle à cet effet. Il y a des rumeurs

# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 29 mars 2012

AÉDIROUM  
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

que Stéphane Monnier aurait donné un devoir sur de la matière non vue en classe, mais c'est faux. Il y a eu une manifestation régionale de Montréal cette semaine. Tout s'est bien déroulé, tant dans la manifestation de la FAÉCUM que dans l'après-manifestation. Deux nouvelles associations sont en grève, soit Nutrition et Mathématique et statistique cycle supérieur. On a repassé par dessus le cap des 200 000 étudiant(e)s en grève.

Michaël Cadilhac demande si un professeur peut donner un devoir durant la grève sur de la matière vue en classe ?

Philippe Lamontagne répond que plus la grève avance, plus il faudra être ouvert aux propositions des professeurs sur de telles choses, afin d'avoir un meilleur retour en classe

## 3 Mandat de grève

Philippe Lamontagne **propose** que la grève des étudiant(e)s de L'AÉDIROUM soit reconduite pour une semaine. Qu'une assemblée générale de reconduction de cette grève soit tenue au plus tard le vendredi 6 avril.

Question privilège de Paul-Virak Khuong, il demande d'ouvrir le document dans un meilleur logiciel.

Rébecca Lapointe **appuie**. la proposition de Philippe Lamontagne.

Michaël Cadilhac indique l'administration de l'Université a de la difficulté à donner une salle pour l'assemblée générale dans le pavillon André-Aisenstadt. Il demande que la grève soit automatiquement renouvelée si le quorum n'est pas atteint durant une assemblée.

Paul-Virak Khuong répond qu'il comprend l'inquiétude de l'étudiant, mais étant en grève, si jamais le local pour l'assemblée générale est trop loin du campus principal, il est toujours possible de prendre une classe de cours que l'association devrait piqueter à ce moment-là. Un renouvellement automatique donnerait une mauvaise image de l'association. Il faut reconfirmer à chaque fois que les étudiants en IRO veulent rester en grève

Boris Gélinas Clain émet l'idée de se rencontrer dans un café ou un local proche à la place de se rendre dans la salle de cours éloignée.

Michaël Cadilhac précise que c'est risqué de prendre un local qui ne nous était pas attribué au départ. Il **propose** l'amendement : Que la grève des étudiant(e)s de L'AÉDIROUM soit reconduite pour une semaine. Qu'une assemblée générale de reconduction de cette grève soit tenue au plus tard le vendredi 6 avril. Au cas où le quorum ne serait pas atteint durant cette assemblée, la grève sera reconduite automatiquement avec assemblée de reconduction au plus tard la semaine d'après.

Jean-Cristoph Dury **appuie**.

Léonard Frachet veut savoir si l'amendement ne touche que le Campus Laval ?

didascalieDaniel Vimeux est entré, il se présente comme observateur, étudiant en philosophie.

Boris Gélinas Clain **propose** d'accepter sa présence durant l'assemblée.

Chantal Hélène Drapeau **appuie**.

**Admission de Daniel Vimeux**  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Rébecca Lapointe demande s'il est possible d'adopter une telle proposition considérant qu'elle contredit

(cont.)

# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 29 mars 2012

AÉDIROUM  
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

ce qui a été adopté durant le référendum ?

Philippe Lamontagne répond qu'on a le droit d'accepter une telle proposition.

Éric Larsen mentionne que l'amendement semble excessif. C'est utiliser des canons à la place d'un fusil pour rien.

Marc-Élie Lapointe demande ce qui se passe avec la proposition reçue en courriel ?

Phillipe Lamontagne indique que c'est à l'étudiant qui en a fait la demande par courriel d'amender la proposition présente.

Paul-Virak Khuong mentionne qu'il comprend que l'on veut éviter d'être dans une salle éloignée. Piqueter est un acte illégal déjà, donc que de l'occuper, ça n'aggrave pas les choses. Plusieurs autres associations le font et n'ont aucun problème. C'est une solution rapide pour éviter ce genre d'événements d'arriver.

François Lemirande précise que ce n'est pas pratique d'occuper une salle de cours, puisque la taille est variable et on veut que la plupart des étudiants de l'AÉDIROUM soient présents., même chose pour les cafés. Problème de transport à envisager. Si vous trouvez que c'est trop fort comme amendement, peut-être sous-amender pour le campus Laval seulement.

Michaël Cadilhac se demande comment il va être possible de rallier les personnes qui se dirigeront à Laval pour aller dans une salle de cours.

Heinz Fiedler Straubaar indique qu'advenant que le quorum n'est pas atteint, il se demande si ça gênerait le mouvement en IRO que la grève soit arrêtée ?

Philippe Lamontagne répond que le local est toujours indiqué dans le courriel et les courriels sont envoyés dans les dates prévues. On ne tient pas à empêcher les personnes d'entrer dans la salle

Alessandro Sordoni demande ce que se passe si l'UdeM ne nous donne pas de salle du tout ?

Michael Blondin répond que ce n'est pas arrivé.

Alessandro Sordoni demande s'ils ont le droit ?

Michael Blondin répond que oui.

Patrick Baril Robichaud indique qu'il a fait les réservations cette semaine et a oublié de préciser le pavillon, c'est de sa faute, mais il garantit que les prochaines assemblées générales seront à Aisenstadt le plus possible.

Arnaud Bergeron précise que si une convocation est envoyée, il n'est pas possible de changer le local une heure d'avance. Si l'exécutif demande un local à l'UdeM, et qu'on leur en donne un à Laval, ils le changeront avant d'envoyer la convocation.

Michael Blondin indique qu'il n'y aura pas d'assemblées générales à Laval.

Heinz Fiedler Straubaar mentionne que personne n'ira donc à Laval, et demande de battre l'amendement et de continuer.

Demande de vote par Michael Blondin

Michaël Cadilhac demande de battre l'amendement

(cont.)

# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 29 mars 2012

AÉDIROUM  
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

**Que la grève des étudiant(e)s de L'AÉDIROUM soit reconduite pour une semaine. Qu'une assemblée générale de reconduction de cette grève soit tenue au plus tard le vendredi 6 avril. Au cas où le quorum ne serait pas atteint durant cette assemblée, la grève sera reconduite automatiquement avec assemblée de reconduction au plus tard la semaine d'après.**

Battue à majorité.

Pour : 5, Contre : 40, Abstention : 12.

Marc-Élie Lapointe invite l'assemblée à appuyer puisqu'il est important de rester en grève. Ça va faire 4 semaines, UQAM en sont à 8 semaines de grève et ils n'ont pas encore de sessions annulées.

Marc-Olivier Ricard **propose** l'amendement : Que la grève soit reconduite. Que la prochaine assemblée générale de reconduction ait lieu dans les 3 jours suivant une offre du gouvernement. Que l'AÉDIROUM tienne une assemblée générale informative à chaque semaine.

Chantal Hélène Drapeau **appuie**.

Michaël Cadilhac indique que c'est une position extrême. Il a peur qu'elle soit battue et qu'on ne fasse que revenir à la proposition initiale.

Marc-Olivier Ricard répond que la position n'est pas extrême puisque les étudiants veulent une proposition de la part du gouvernement. Si les étudiants ne font rien et reviennent en classe, la grève n'aura servi à rien.

Marc-Élie Lapointe précise qu'on devrait, comme Michael Cadillac l'a mentionné, appuyer la proposition initiale moins «forte» en premier et ramener l'amendement plus «fort» après dans une autre proposition, ainsi l'association sera au moins en grève renouvelable assurément.

Boris Gélinas Clain mentionne que le terme « offre » de l'amendement est imprécis et seconde l'idée de parler d'abord de la proposition initiale.

Marc-Olivier Ricard précise qu'un vote pour l'amendement est un vote pour la principale... L'offre doit évidemment concerner la hausse.

Félix Thérout indique que si le gouvernement ne change pas d'avis et veut annuler les sessions, y aura-t-il une assemblée générale quand même?

Marc-Olivier Ricard dit qu'il y aura toujours une assemblée générale à chaque semaine et quelqu'un pourra amener une nouvelle proposition de grève quand même.

Michaël Cadilhac demande si 3 jours, c'est suffisant pour envoyer la convocation avec la salle?

Michael Blondin répond que oui pour la convocation.

Patrick Barri Robichaud répond la salle peut être envoyée plus tard.

Michaël Cadilhac mentionne qu'il y a une assemblée à chaque semaine de toute façon, et ne voit pas le but d'avoir une telle proposition alors.

Chantal Hélène Drapeau demande si on pourrait mettre jusqu'à ce qu'il y aille négociation avec les 4 associations nationales?

Marc-Olivier Ricard répond que c'est une possibilité.

Paul-Virak Khuong mentionne que les discussions doivent être sur l'amendement seulement. Une assemblée générale informative n'existe pas dans les Règlements et invite à battre l'amendement.

François Thibault fait une demande de scission de l'amendement et de la question principale.

Point d'ordre de Philippe Lamontagne. Il indique que ça deviendrait 2 amendements, ça ne marche donc pas.

(cont.)

## Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 29 mars 2012

AÉDIROUM  
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

François Thibault demande si on peut faire une assemblée générale informative?

Philippe Lamontagne répond qu'il y a 2 sortes d'assemblées générales : ordinaires et extraordinaires, dans ces assemblées générales on ferait des points d'information.

Michaël Cadilhac indique qu'on fait des assemblées générales à toutes les semaines.

Patrick Baril Robichaud demande de vote sur l'amendement.

Marc-Olivier Ricard réplique que l'amendement est telle qu'il est et il nous le recommande.

Point d'ordre de Alessandro Sordoni. Il demande si on accepte l'amendement, on en reparle après comme principale. Si l'amendement est rejeté, on peut la reposer en principale?

Michael Blondin répond que oui.

**Que la grève soit reconduite. Que la prochaine assemblée générale de reconduction ait lieu dans les 3 jours suivant une offre du gouvernement. Que l'AÉDIROUM tienne une assemblée générale informative à chaque semaine.**

Battue à majorité.

Pour : 7, Contre : 42, Abstentions : 10.

Paul-Virak Khuong demande le vote sur la proposition.

**que la grève des étudiant(e)s de L'AÉDIROUM soit reconduite pour une semaine. Qu'une assemblée générale de reconduction de cette grève soit tenue au plus tard le vendredi 6 avril.**

Adoptée à majorité.

Pour : 48, Contre : 6, Abstentions : 10.

Marc-Élie Lapointe **propose** que la grève soit reconduite. Que la prochaine assemblée générale extraordinaire de reconduction ait lieu dans les 3 jours suivant la tenue d'une table de négociation entre les organisations étudiantes nationales et le gouvernement du Québec. Que l'AÉDIROUM tienne une assemblée générale extraordinaire chaque semaine.

Chantal Hélène Drapeau **appuie**.

Michaël Cadilhac mentionne que l'exécutif a dit que 3 jours, c'était limite dans le temps pour la convocation, pourquoi ne pas mettre 5 jours?

Marc-Élie Lapointe répond que 5 jours, ça dénature la proposition.

Boris Gélinas Clain demande si seulement 2 associations sont présentes à la table, est-ce que les prémices sont remplies?

Philippe Lamontagne **propose** l'amendement : Que la grève soit reconduite. Que la prochaine assemblée générale extraordinaire de reconduction soit convoquée dans les 3 jours suivant la tenue d'une table de négociation entre les organisations étudiantes nationales et le gouvernement du Québec. Que l'AÉDIROUM tienne une assemblée générale extraordinaire chaque semaine.

Marc-Olivier Ricard **appuie**.

(cont.)

## Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 29 mars 2012

AÉDIROUM  
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

Louis Philippe Gagné (observateur) mentionne qu'il aimerait parler, mais qu'il ne peut pas puisqu'il est observateur.

Marc-Élie Lapointe **propose** que les observateurs aillent le droit de parole. Mohamed **appuie**.

Point d'ordre de Michaël Cadilhac. Il demande si une proposition dans une proposition, ça se fait ?

*La présidente retire la proposition puisque nous sommes dans un amendement*

Simon Arame demande si ce n'était pas une modification de la proposition de la part du proposeur ?

La présidente lui répond que la proposition appartient maintenant à l'assemblée.

Léonard Frachet indique que si l'on accepte cet amendement, l'assemblée générale de renouvellement aura lieu après l'assemblée générale extraordinaire, et-ce que ça sert à quelque chose cet amendement ?

Philippe Lamontagne répond que dans le pire des cas, non, mais sinon Leonard a raison.

Marc-Élie Lapointe indique qu'il s'en remet à la bonne foi de l'exécutif. Il invite l'assemblée à appuyer.

Paul-Viral Khuong indique que 3 jours c'est un maximum, l'exécutif va essayer de faire ça le plus rapidement possible. L'amendement est pertinent considérant les délais de convocation d'une assemblée générale. Il fait confiance en la bonne foi de l'exécutif pour voir si c'est nécessaire et possible

Francois Lemirande indique qu'il pense que l'assemblée générale hebdomadaire lui semble parfaite pour discuter après la tenue d'une table de négociation avec le gouvernement, donc ...

Point d'ordre de Paul-Virak Khuong. Il demande poliment de rester sur l'amendement.

**Que la grève soit reconduite. Que la prochaine assemblée générale extraordinaire de reconduction soit convoquée dans les 3 jours suivant la tenue d'une table de négociation entre les organisations étudiantes nationales et le gouvernement du Québec. Que l'AÉDIROUM tienne une assemblée générale extraordinaire chaque semaine.**

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Paul-Virak Khuong **propose** l'amendement [biffer] : [Que la grève soit reconduite.] Que la prochaine assemblée générale extraordinaire de reconduction soit convoquée dans les 3 jours suivant la tenue d'une table de négociation entre les organisations étudiantes nationales et le gouvernement du Québec. Que l'AÉDIROUM tienne une assemblée générale extraordinaire chaque semaine.

Rébecca Lapointe **appuie**.

Marc-Olivier Ricard indique qu'il ne voit pas la pertinence de biffer cela.

Dorian Gomez demande ce que veut dire biffer.

La présidente lui répond que ça signifie retirer de la phrase.

Philippe Lamontagne indique que ce que Marc-Olivier essayait de dire, c'est que la grève est déjà reconduite pour une semaine, là on discute du retrait du renouvellement dans la nouvelle proposition.

Marc-Olivier Ricard précise qu'il ne voit toujours pas la nécessité de retirer cela de la proposition.

Paul-Virak Khuong mentionne que son amendement n'est pas assez précis. Il aimerait préciser et incite à (cont.)

## Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 29 mars 2012

AÉDIROUM  
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

battre l'amendement.

Marc-Élie Lapointe incite également à battre l'amendement.

Patrick Baril Robichaud demande le vote

**[biffer] : [Que la grève soit reconduite.] Que la prochaine assemblée générale extraordinaire de reconduction soit convoquée dans les 3 jours suivant la tenue d'une table de négociation entre les organisations étudiantes nationales et le gouvernement du Québec. Que l'AÉDIROUM tienne une assemblée générale extraordinaire chaque semaine.**

Battue à majorité.

Pour : 2, Contre : 44, Abstentions : 10.

Marc-Olivier Ricard amène le point que la grève sera reconduite jusqu'au moment où l'assemblée générale de renouvellement après l'offre ait lieu et qu'il n'y aura pas de «trou» sans grève entre les deux, on comprend le sens de la proposition.

Boris Gélinas Clain se demande si quiconque peut demander le vote sur le renouvellement de la grève à chaque semaine si ce sont des assemblées générales extraordinaires ?

Michael Blondin répond que comme il y aura toujours un point grève, oui.

Boris Gélinas Clain demande s'il n'y a pas de quorum, est-ce que la grève continuerait ?

Michael Blondin répond que s'il n'y a pas quorum, il n'y a pas de propositions de reconsidération.

Marc-Élie Lapointe indique que lorsqu'on mentionne les associations nationales, ça insinue qu'au moment où une table de négociation est créée, peu importe les associations présentes, il y a une assemblée générale.

Patrick Baril Robichaud précise que les assemblées générales de renouvellement seraient maintenant des assemblées générales d'arrêt ?

Michael Blondin répond qu'elle est automatiquement reconduite et lorsqu'il y aura négociation, il va falloir renouveler.

Patrick Baril Robichaud trouve que c'est flou et se demande si l'on peut reconduire une grève déjà reconduite ?

Philippe Lamontagne répond que lorsque la table de négociation est créée, la proposition est atteinte et l'association ne sera plus en grève. Il faudra donc la reconduire.

Alessandro Sordoni demande si à chaque assemblée générale, on peut demander d'arrêter la grève ?

Michael Blondin répond que oui.

Chantal Hélène Drapeau **propose** l'amendement : **Que la grève soit reconduite jusqu'à la tenue d'une table de négociation entre les organisations étudiantes nationales et le gouvernement du Québec et que la prochaine assemblée générale extraordinaire de reconduction soit convoquée dans les 3 jours suivants. Que l'AÉDIROUM tienne une assemblée générale extraordinaire chaque semaine. Dorian Gomez appuie.**

Rébecca Lapointe demande si entre la négociation et l'assemblée générale de renouvellement, est-ce que l'association est en grève ?

Chantal Hélène Drapeau indique que la grève devrait être arrêtée, alors il faudrait sous-amender.

Rébecca Lapointe indique qu'on a un trou dans notre grève.

(cont.)



## Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 29 mars 2012

AÉDIROUM  
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

Chantal Hélène Drapeau précise que oui.

François Thibault demande si la personne ayant amendé peut changer directement ?

La présidente lui répond que non.

Paul-Virak Khuong **propose** le sous-amendement : Que la grève soit reconduite jusqu'à la prochaine assemblée générale extraordinaire de reconduction. Que celle-ci soit convoquée dans les 3 jours suivant la tenue d'une table de négociation entre les organisations étudiantes nationales et le gouvernement du Québec. Que l'AÉDIROUM tienne une assemblée générale extraordinaire chaque semaine.

Rébecca Lapointe **appuie..**

Marc-Olivier Ricard mentionne que ça revient tout au même.

Chantal Hélène Drapeau mentionne que non, mais bien qu'on évite de ne plus être en grève.

Paul-Virak Khuong répond que l'énoncé n'était pas clair, tout le monde ne lit pas les procès verbaux et donc que la clarté des propositions est très utile.

Marc-Olivier Ricard encourage alors à voter pour.

**Que la grève soit reconduite jusqu'à la prochaine assemblée générale extraordinaire de reconduction. Que celle-ci soit convoquée dans les 3 jours suivant la tenue d'une table de négociation entre les organisations étudiantes nationales et le gouvernement du Québec. Que l'AÉDIROUM tienne une assemblée générale extraordinaire chaque semaine.**

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Boris Gélinas Clain demande si lors des éventuels votes pour l'annulation de la grève, est-ce qu'il faudrait que le 2/3 des votes soient pour ?

Michael Blondin se demande où il a entendu cela.

Philippe Lamontagne pense que non.

Boris Gélinas Clain demande si on pourrait annuler la grève à 50

Michael Blondin répond que oui.

Félix Théroux se demande s'il faut considérer que le gouvernement va ouvrir une table de négociation pour forcer les associations à faire des assemblées générales de renouvellement et donc peut-être diminuer les associations en grève.

**Que la grève soit reconduite jusqu'à la prochaine assemblée générale extraordinaire de reconduction. Que celle-ci soit convoquée dans les 3 jours suivant la tenue d'une table de négociation entre les organisations étudiantes nationales et le gouvernement du Québec. Que l'AÉDIROUM tienne une assemblée générale extraordinaire chaque semaine.**

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Michaël Cadilhac indique que ça ne va rien changer dans les faits, mais ça va afficher notre détermination. C'est plus symbolique comme proposition.

(cont.)

## Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 29 mars 2012

AÉDIROUM  
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

Paul-Virak Khuong abonde dans le même sens, c'est très symbolique et ça n'empêche pas de retirer la proposition la semaine d'après. Il propose l'amendement : Que la grève soit reconduite jusqu'à la prochaine assemblée générale extraordinaire de reconduction. Que celle-ci soit convoquée dans les 3 jours suivant la tenue d'une table de négociation entre au moins deux des organisations étudiantes nationales (FEUQ, FECQ, CLASSE et TaCEQ) et le gouvernement du Québec. Que l'AÉDIROUM tienne une assemblée générale extraordinaire chaque semaine.

Boris Gélinas Clain **appuie**.

Marc-Olivier Ricard précise que « les » signifie au moins 2 associations, peu importe lesquelles.

Marc-Élie Lapointe pense que c'était clair, mais que ça ne change rien.

Paul-Virak Khuong précise que son amendement vise à avoir une proposition plus claire.

Boris Gélinas Clain mentionne que ce n'était pas trivial sans l'amendement.

Demande de vote de Michaël Cadilhac.

**Que la grève soit reconduite jusqu'à la prochaine assemblée générale extraordinaire de reconduction. Que celle-ci soit convoquée dans les 3 jours suivant la tenue d'une table de négociation entre au moins deux des organisations étudiantes nationales (FEUQ, FECQ, CLASSE et TaCEQ) et le gouvernement du Québec. Que l'AÉDIROUM tienne une assemblée générale extraordinaire chaque semaine.**

Adoptée à majorité.

Pour : 33, Contre : 1, Abstentions : 15.

Alexandre St-Louis Fortier se demande ce que signifie assemblée générale extraordinaire outre le changement de l'ordre du jour. Si on veut proposer un arrêt de la grève, ça changerait quoi ?

Michael Blondin mentionne que ça signifie que l'assemblée générale est convoquée 2 jours ouvrables avant sa tenue à la place de 5 jours. Il y aura toujours un point où il sera possible de retourner sur la proposition de la grève.

Michaël Cadilhac mentionne que le gouvernement est ouvert à négocier, mais pas pour les bonnes choses.

Felix Théroix pense que le gouvernement commencera à négocier seulement pour que les associations qui ont un mandat de grève jusqu'à négociations refassent une assemblée générale et retournent peut-être en classe, tuant ainsi le mouvement de grève.

Marc-Élie Lapointe mentionne que l'on peut renouveler même si on est en négociations.

Felix Théroix ce qu'il craint, c'est que le même scénario qu'en 2005 se reproduise. Que le gouvernement gèle les frais de scolarité pour quelques mois et les dégèle cet été.

Marc-Élie Lapointe ne voit pas quoi faire d'autre avec ça.

Marc-Olivier Ricard mentionne qu'il est impossible de se protéger d'un gouvernement malhonnête.

Philippe Lamontagne mentionne qu'un point à l'ordre du jour est là pour discuter de ce que l'AÉDIROUM trouve acceptable comme offre du gouvernement.

Paul-Virak Khuong demande le vote.

Marc-Élie Lapointe mentionne qu'il est bien d'accepter cette proposition pour l'image que l'on montre au

(cont.)

# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 29 mars 2012

AÉDIROUM  
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

gouvernement, surtout considérant qu'il commence à flancher. Ceux qui voudront arrêter la grève plus tard pourront tout de même le faire dans les prochaines AG.

**Que la grève soit reconduite jusqu'à la prochaine assemblée générale extraordinaire de reconduction. Que celle-ci soit convoquée dans les 3 jours suivant la tenue d'une table de négociation entre au moins deux des organisations étudiantes nationales (FEUQ, FECQ, CLASSE et TaCEQ) et le gouvernement du Québec. Que l'AÉDIROUM tiene une assemblée générale extraordinaire chaque semaine.**

Adoptée à majorité.  
Pour : 38, Contre : 4, Abstentions : 10.

Simon Arame demande si l'exécutif avait un doodle pour les piquets de grève?

Michael Blondin répond qu'il y a un groupe google et un doodle de mobilisation où l'horaire de piquetage est envoyée. Donc oui.

Michaël Cadilhac **propose** que les observateurs aient droit de parole.

Heinz Fiedler Straubaar **appuie**.

Jean-Cristoph Dury demande le vote.

**Que les observateurs aient droit de parole.**

Adoptée à majorité.  
Pour 27, Contre : 6, Abstentions : 14.

## 4 CLASSE

Michael Blondin parle du congrès de la CLASSE qui a eu lieu durant les 2 jours de la fin de semaine passée. Il y a eu 4 nouvelles associations qui ont été accueillies. Ils n'expulseront pas les associations qui n'ont plus de mandats de grève, mais leur demande de reconsidérer leur adhésion. Il mentionne que toutes les propositions ont été adoptées.

Paul-Virak Khuong veut avoir plus d'explications sur la manifestation à Sherbrooke.

Michael Blondin répond que le 4 avril 2012, la FECQ et la FEUQ organisent une action nationale à Sherbrooke. La CLASSE voulait peut-être en refaire une la même date à Montréal. Plusieurs discussions ont eu lieu, mais finalement ils font une manifestation nationale le 2 avril 2012 à Sherbrooke et une régionale le 4 avril 2012 à Montréal (incluant celle des fédérations à Sherbrooke).

Boris Gélinas Clain se demande si l'exécutif avait des conseils pratiques pour le 2 et le 4 avril?

Michael Blondin répond qu'il va y avoir des autobus pour le 2 avril assurément et la FAÉCUM veut avoir des autobus pour le 4 avril.

Paul-Virak Khuong se demande si l'exécutif a mentionné à la CLASSE qu'ils devraient tous travailler de pair et non pas à la désunion ouverte?

Michael Blondin indique que toutes les associations de l'UdeM le font présentement.

# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 29 mars 2012

AÉDIROUM  
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

---

## 5 FAÉCUM

Michael Blondin indique qu'il y a un congrès de la FAÉCUM en fin de semaine. Il a rencontré les candidats au bureau exécutif de la prochaine année cette semaine. Il fait la description de l'entrevue avec Mireille Mercier-Roy, candidate comme secrétaire générale de la Fédération.

Simon Arame demande quand sont les élections ?

Michael Blondin répond Dimanche.

Simon Arame se demande s'il y a un site internet où on peut les voir ?

Michael Blondin répond que oui, mais nous ne sommes pas à Concordia, donc ce n'est pas aussi clair.

Michaël Cadilhac se demande si un représentant de l'AÉDIROUM ira au congrès de la CLASSE ? Et s'il y a des compétitions sur les postes à la FAÉCUM pour l'année prochaine ?

Michael Blondin mentionne qu'il n'ira pas à la CLASSE en fin de semaine, c'est à Alma et c'est cher, mais si l'association y tient, elle n'a qu'à le proposer. Et non il n'y a pas de concurrence.

Olivier Coutu demande qui se présente sur les autres postes ?

Michael Blondin mentionne qu'il y arrivait.

Emmanuel Bengio demande si on peut voter dans le vide.

Michael Blondin répond qu'on peut voter pour la chaise.

Paul-Virak Khuong indique que l'important n'est pas de voter pour ou contre, mais de savoir si on veut envoyer un message sur des enjeux importants.

Geneviève Harvey doit quitter

Michael Blondin **propose** Philippe Lamontagne comme président d'assemblée.

Philippe Lamontagne accepte.

Jean-Cristoph Dury **appuie..**

**Que Philippe Lamontagne soit président d'assemblée.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

*Philippe Lamontagne est maintenant président de l'assemblée.*

Michael Blondin tente de continuer sa présentation des candidats.

Question privilégiée de Michaël Cadilhac de mettre en dépôt le point 5-FAÉCUM et d'y revenir après le point 6-Négociations.

Boris Gélinas Clain **appuie.**

**Mise en dépôt du point 5-FAÉCUM, retour sur le point après le point 6-Négociation**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 29 mars 2012

AÉDIROUM  
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

## 6 Négociations

Daniel Vimeux (Observateur) souhaite faire une présentation de 5 minutes

Boris Gélinas Clain **propose** que Daniel Vimeux fasse une présentation de 5 minutes suivis d'une période de questions de 12 minutes.

Marc-Olivier Ricard **appuie**.

Louis-Philippe Blais se demande de quoi il veut parler ?

Daniel Vimeux (Observateur) explique qu'il veut parler du mouvement étudiant en temps de grève

Boris Gélinas Clain trouve que c'est pertinent

**Que Daniel Vimeux fasse une présentation de 5 minutes suivis d'une période de questions de 12 minutes.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Daniel Vimeux (Observateur) fait sa présentation et montre la proposition qu'il aimerait faire (Envoyé à part)

François Thibault pose une question sur la nature du terme « débit mécanique » dans la proposition et si « 2/3 d'étudiants et de professeurs », ça signifie qu'il va y avoir autant de sièges de professeurs et d'étudiants sur la commission ?

Daniel Vimeux (Observateur) indique que la proposition n'avait pas comme but d'élaborer sur les sièges de la commission et de laisser place à des amendements éventuels.

François Thibault indique que ce n'est pas clair.

Daniel Vimeux (Observateur) répond qu'il est d'accord.

Boris Gélinas Clain demande en quoi contribuerait l'AÉDIROUM en acceptant cette proposition ?

Daniel Vimeux (Observateur) répond qu'on augmenterait d'une association le nombre ayant adopté ce mandat. Ça justifierait une intensification de la lutte.

Michaël Cadilhac se demande que veut dire : « que les étudiant(e)s proposent » ? Ne serait-il pas mieux de dire « que les étudiant(e)s veulent » un moratoire ?

Daniel Vimeux (Observateur) indique qu'en effet, il est possible d'amender la proposition.

Michaël Cadilhac indique qu'on ne peut non plus parler au nom de tous les étudiants en mentionnant « que les étudiant(e)s », il serait mieux de dire que « que des étudiant(e)s »

Michaël Cadilhac **propose** la proposition de Daniel Vimeux (Observateur).

Marc-Olivier Ricard **appuie**.

Michael Blondin mentionne qu'il ne semble pas y avoir le quorum, donc de considérer que ceci est une grosse proposition et qu'il serait triste de ne pas attendre les autres, mais également de ne pas finir les autres points de l'AG.

Boris Gélinas Clain mentionne que c'est légitime et qu'il comprend la mention de Michael Blondin.

# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 29 mars 2012

AÉDIROUM  
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

Marc-Olivier Ricard **propose** que la proposition soit mise en dépôt pour la prochaine assemblée  
Kim Sang-Ly **appuie**.

Michaël Cadilhac mentionne qu'il n'y aura pas de quorum à la prochaine assemblée générale.

Éric Larsen suggère de présenter la proposition dès le début de la prochaine assemblée générale.

**Que la proposition de Daniel Vimeux soit mise en dépôt jusqu'à la prochaine assemblée générale.**  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

## FAÉCUM

*Retour sur le point FAÉCUM*

Michael Blondin continue sa présentation des candidats du bureau exécutif de la FAÉCUM de l'année prochaine, c'est-à-dire Robin Mercier-Roy comme coordonnateur aux affaires académiques de premier cycle, Mychel Pineault comme coordonnateur aux affaires associatives, Marie-Philip Leduc comme coordonnatrice aux affaires associatives, Tiago Silva comme coordonnateur à la vie de campus et Karelle Dupuis comme coordonnatrice aux finances et services. Ils ont eu beaucoup de questions sur la transparence. Il mentionne son point de vue sur les candidats par rapport aux entrevues de lundi.

Arnaud Bergeron demande si l'AÉDIROUM a 4 votes en congrès, est-ce que cela signifie qu'il faut absolument 4 différentes personnes de l'association pour bénéficier de ses 4 votes.

Michael Blondin abonde dans le même sens.

François Thibault demande s'il peut y avoir plus de 4 personnes ?

Michael Blondin dit qu'il peut au moins y avoir 3 observateurs de plus que les 4 qui votent.

## 7 Varia

Jean-Philippe Gagné(Observateur) mentionne qu'il serait préférable d'admettre les observateurs directement avec le droit de parole la prochaine fois.

Michael Blondin énumère les actions à venir, soit le 2 et le 4 avril 2012 et demande aux étudiants de se présenter aux piquets de grève.

Patrick Baril Robichaud demande si on doit piqueter le Vendredi saint ?

Michael Blondin dit qu'il va vérifier.

## 8 Fermeture

Robin Milosz **propose** la fermeture de l'assemblée. Arnaud Bergeron **appuie**.

## Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 29 mars 2012

AÉDIROUM  
07-05-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

---

**Levée de l'assemblée.**  
La proposition est adoptée à l'unanimité.